

Edito



Pascale LETOMBE,  
Bureau de l'UFR  
Santé Action sociale

## Pour la paix : notre bien le plus précieux !

Depuis le 7 octobre, le monde est abasourdi par les attaques militaro-terroristes perpétrées par le Hamas en Israël et par la réponse de l'armée israélienne qui soumet la Bande de Gaza à des bombardements d'une violence inouïe et à un blocus qui prive la population d'eau, de nourriture, de médicaments, où les hôpitaux, lorsqu'ils fonctionnent, opèrent aujourd'hui sans anesthésiques.

Dans cette période difficile, la CGT apporte sa solidarité entière et sans conditions aux populations en deuil en Israël et en Palestine, ainsi que son soutien total aux millions de civil.e.s pris.e.s pour cible et meurtri.e.s par les escalades de violence.

La CGT s'est toujours engagée dans les mobilisations, et en toutes circonstances, en faveur de la Paix, en soutien à tous les peuples agressés, opprimés, assassinés.

La CGT soutiendra et défendra résolument toutes les voix qui, dans le contexte tragique actuel, continueront de s'exprimer en faveur de la paix en Israël, en Palestine et partout ailleurs dans le monde !

## Pour l'augmentation de nos pensions et de notre pouvoir d'achat :

Dernier trimestre 2023, la hausse des prix alimentaires, des énergies et des loyers devient insupportable pour les ménages à faibles revenus que sont les salarié.e.s précaires et retraité.e.s aux petites pensions.

La hausse des prix alimentaires a été de 23,3% sur 2 ans et celle de l'énergie de 40% en moyenne durant la même période. Une nouvelle hausse de l'électricité de 10% est annoncée début 2024 !

Il en est de même pour les dépenses de santé : les garanties procurées par la sécurité sociale étant constamment remises en cause, de nouvelles dépenses sont prises en charge par les mutuelles complémentaires, qui à leur tour répercutent leurs coûts en augmentant leurs tarifs.

La revalorisation des pensions annoncée par le gouvernement ne suffit pas : 5,3% pour le régime général, 4,9% pour la retraite complémentaire.

Pour 2024 la revalorisation des fonctionnaires de l'État n'est pas encore connue !!!

**Il est nécessaire de revaloriser les pensions pour que les retraité.e.s puissent vivre dignement.**

**La hausse immédiate des pensions de 10% revendiquée par le groupe des 9 syndicats et associations de retraité.e.s ainsi que le minimum de + 300 € par mois pour tou.te.s suggéré par l'UCR CGT sont largement justifiés.**

**Passez de bonnes fêtes et rendez-vous à l'an prochain !**



## Sommaire

- Compte rendu CE UFR 14 et 15 novembre 2023 p.2-4
- Une aide exceptionnelle « catastrophe naturelle » pour des retraité.e.s de la CNRACL p.5
- Rencontre de la CE de l'UFR avec des organisations CGT et des syndiqués retraité.e.s p.5
- Affaire Geneviève LEGAY : procès des violences policières le 11 janvier 2024, à Lyon p.6
- Le chanteur HK chante "Fragile" p.7
- Congrès de la section retraité.e.s CGT du CHU Toulouse p.8



## COMPTE-RENDU DE LA CE DE L'UFR des 14 et 15 novembre 2023

**Présent-e-s :** Evelyne BAJARD, Patrice BOERO, Gérard BONNEAU, Sylvie BRUNOL, Michèle CARBONNIER, Philippe CREPEL, Viviane DEBARGES, Josiane DELBOS, Jean Luc DOUGUET, Bernard FRIGOUT, Françoise GENG, Dominique GUISTI, Bruno LECHAFTOIS, Madeleine LEMAIRE, Denis LE ROHELLEC, Pascale LETOMBE, William MAURY, Hélène MICHAULT, Jean Louis PERRIN, Christine POURRE, Michaëlle RIGODON, Marie Claude ROUAUX, Marceline SÉVÉRAC, Danielle VIGNAL.

**Excusé-e-s :** Bernadette CAZENAVE, Josiane DELBOS, Roger LE GUENIC, Edwige SALLÉ.

**Présidence :** Mado LEMAIRE.

**Compte-rendu :** Marceline SÉVÉRAC.

**Rapport d'actualité :** Éveline BAJARD.

### ↳ **Actualité :**

Le rapport d'introduction présenté par Évelyne BAJARD à la CE débute par l'actualité internationale et en particulier par le conflit entre Israël et le Hamas qui fait de nombreuses victimes civiles.

Plusieurs camarades ont regretté l'absence d'expression de notre Fédération sur le conflit, insisté sur l'importance de parler de terrorisme pour différencier le Hamas de la population de Gaza et réitéré la demande de l'organisation par notre Fédération d'un débat sur la paix, un soir de CNF par exemple, avec ouverture au plus grand nombre de participant-es, en invitant la Direction Confédérale. La CE envisage la rédaction d'un communiqué de presse ou d'un article sur la paix.

La situation réveille les vieux démons antisémites et racistes en France, en Europe et partout dans le monde alors que les gouvernements d'extrême droite se multiplient. Il nous faut continuer de dénoncer tous les racismes et combattre toutes les discriminations.

La loi immigration de Darmanin a été abordée avec son article 3 et le scandale de la suppression de l'AME par le Sénat. Nous dénonçons la xénophobie de ce projet de loi, durci par les Sénateurs qui ont voté la fin des allocations familiales et des APL pour les étrangers en France depuis moins de 5 ans.

On est tous préoccupé par ce qui se passe en Moyen Orient et en Ukraine et les autres sujets peuvent s'effacer devant cette actualité.

Mais la dégradation se poursuit dans les hôpitaux. Il existe des luttes locales mais elles ne mobilisent pas suffisamment d'actif-ves. L'appel intersyndical à une mobilisation le 16 novembre pour réclamer

des moyens financiers pour soigner ne prend pas dans les territoires. Un rassemblement est prévu à Paris devant le Ministère de la Santé mais rien ne s'organise dans les départements. L'initiative émane pourtant d'une décision du CNF et est soutenue par la Confédération.

La mobilisation interpro du 13 octobre, celle du 24 pour les retraité-es, même si celle-ci a été bien relayée par les médias, n'ont pas été très suivies. La question de la construction des luttes se pose, mais il y a de quoi être défaitistes.

Concernant le colloque « *Lafin de la marchandisation des secteurs de la santé, du social et du médico-social ? Mythe ou réalité ?* » qui a eu lieu le 26 octobre, les camarades qui y ont participé l'ont trouvé très intéressant. Mais ils ont regretté le manque de perspectives en clôture et le positionnement de la CGT sur le sujet. Constat a également été fait du manque de participation des USD.

L'UFR se propose d'inviter Jean Philippe GASPAROTTO, Secrétaire Général de l'Union des Syndicats CGT de la Caisse des Dépôts, à une de nos CE.

La CGT a organisé une journée d'étude le 9 octobre au CESE sur « *Investir dans le secteur du soin et du lien aux autres : un enjeu de l'égalité entre les femmes et les hommes* ». Les camarades qui y ont participé ont beaucoup apprécié : des témoignages poignants, des interventions émouvantes, des actions de résistance, des apports intéressants.

La CE de l'UFR va réfléchir aux suites à donner à cette journée mais souhaite que notre Fédération s'empare de cette étude IRES sur « les métiers du soin et du lien ».

La CE de l'UFR a dénoncé le courrier que l'UCR a adressé à la Confédération concernant la signature de la CGT sur l'accord AGIRC-ARCCO. Elle rappelle que les Fédérations et les UD ont été consultées préalablement et qu'une décision majoritaire n'a pas à être remise en cause.

CNRACL : Les élu-es CGT ont demandé l'activation de l'aide exceptionnelle pour les sinistré-es des intempéries (Michèle CARBONNIER nous envoie une petite note).

La lettre des élu-es CGT CNRACL a été réactivée, les camarades la trouvent excellente.

Beaucoup d'autres sujets ont été abordés au cours des échanges notamment autour du plan de travail confédéral voté en CCN du 8 novembre.

8 mars : il est décidé de créer un groupe de travail UFR afin de rapidement commencer à préparer cette journée.

## ➔ **Préparation du congrès de l'UCR du 27 novembre au 1<sup>er</sup> décembre à Saint Malo**

Nous avons 9 délégué-es pour l'UFR

Lors de la CE de septembre, le rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité des présent-es (18).

L'UFR a déposé 45 amendements au document d'orientation.

Pour les votes par mandat, 1 vote par délégation.

Pour les votes à main levée, chaque délégué représente une voix.

Il est décidé :

- ⇒ Viviane DEBARGES posera sa candidature à la commission mandats et vote
- ⇒ Sylvie BRUNOL proposera sa candidature à la commission des amendements
- ⇒ La CE laisse liberté à la délégation de l'UFR pour s'organiser dans la défense de nos amendements non retenus

La Fédération a donné son accord pour un repas de l'UFR avec les camarades congressistes de la Santé et de l'Action sociale le mercredi soir.

## ➔ **Débat sur l'énergie :**

Invité, Jean BARRA, Fédération Mines Energie, ingénieur à la retraite (Voir article spécifique).

## ➔ **Calendrier 2024 : 3 x mardi-mercredi. 4 x mercredi-jeudi. 3 x jeudi-vendredi**

Concernant les horaires des CE, il est décidé un démarrage à 14h le 1<sup>er</sup> jour pour une fin à 16h le 2<sup>ème</sup> jour sauf les jeudi-vendredi, début 9h le 1<sup>er</sup> jour et fin 12h30 le vendredi compte tenu de la fréquentation des trains les veilles de week-end. Cet horaire sera effectif dès la CE de décembre.

## ➔ **Formation « participer à la vie syndicale retraitée » les 22, 23 et 24 janvier 2024**

Arrivée possible le dimanche 21 au soir (à préciser à l'inscription).

Priorité aux nouveaux membres de la CE de l'UFR ou les anciens qui n'ont jamais suivi cette formation.

Une deuxième semaine est réservée pour l'UFR à Courcelles en mai.

## ➔ **Compte rendu des réunions des collectifs :**

Les collectifs se sont réunis en amont de la CE afin de fixer leurs missions, leurs objectifs en tenant compte des décisions du congrès de l'UFR, déterminer leurs modes de fonctionnements et construire leurs feuilles de route.

Les collectifs continueront à se réunir les veilles ou matins des réunions de CE. Chaque animateur-ice se charge de la convocation de son propre collectif.

Possibilité d'organiser des visio pour obtenir la participation du plus grand nombre.

## ➤ **Collectif autonomie : Évelyne BAJARD, Patrice BOERO, Jean Luc DOUGUET, Christine POURRE, Bernard FRIGOUT, Edwige SALLE.**

### **Cette première réunion de la nouvelle mandature est découpée en 3 parties :**

⇒ Retour sur les travaux du mandat précédent : Beaucoup de sujets travaillés qui ont abouti à des articles pour la Lettre de l'UFR ainsi qu'à un numéro spécial « accompagnement de la perte d'autonomie » n°22.

⇒ Tour d'horizon des projets de loi et études diverses qui ont fleuri depuis Sarkozy jusqu' à Macron qui en avait fait un axe de son premier quinquennat. Actuellement un projet de loi intitulé « Bien Vieillir », dont l'examen a été suspendu en Juillet pour prioriser celui sur la migration, devrait être repris par la Ministre de la Solidarité, Aurore Berger, mais pas d'illusion sur les ambitions et les moyens.

⇒ Réflexion sur la réalité même de la notion d'Autonomie afin de mieux dégager les axes de travail qui pourraient en résulter. Référence à la pyramide de Maslow qui représente les besoins de façon pyramidale et les classes en fonction de leur importance pour l'être humain. Pour qu'un besoin puisse être manifesté, le précédent doit être comblé.

La CE revient une fois de plus sur la nécessité d'être présent-es dans le collectif fédéral. L'UFR va plus loin dans la notion d'autonomie car elle prend en compte les besoins des retraité-es pour vivre en autonomie, moyens financiers, accès à la culture, aux loisirs, etc... alors que la Fédération se limite à la prise en charge de la perte d'autonomie en hébergement.

## ➤ **Collectif Retraites :**

**Michel ARMANGAUD, Gérard BONNEAU, Michèle CARBONNIER, Viviane DEBARGES, Denis LE ROHELLEC, Pascale LETOMBE, Hélène MICHAUD, William MAURY.**

Il s'agissait de définir les objectifs et la raison d'être de notre collectif :

- ⇒ Prévoir pour les prochaines réunions une salle avec possibilité de visio.
- ⇒ Travailler avec le collectif retraite fédéral (peut-être calquer notre calendrier sur le leur), afin de toujours faire le lien avec les actifs.
- ⇒ Thèmes à travailler : CNRACL, CGOS, FAS, vie courante des retraité-es (logement, transports, mutuelle, énergie, loisirs, etc...).
- ⇒ Diffuser un modèle de lettre pour demander un bulletin de pension en version papier.
- ⇒ La CE de l'UFR devrait continuer à rencontrer

les élus CGT à la CNRACL et à la CNAV avant les conseils d'administration (en lien également avec la Fédération). Prévoir la possibilité d'une visio.

### ► **Collectif Vie Syndicale :**

**Évelyne BAJARD, Bernadette CAZENAVE, Dominique GUISTI, Mado LEMAIRE, Jean-Louis PERRIN, Michaëlle RIGODON, Marie-Claude ROUAUX.**

**Objectifs :** aller au-delà du comptage des syndiqué-es, mais bien de travailler toutes les questions de la vie syndicale, en particulier la formation et l'organisation des retraité.e.s au plus près de leurs préoccupations.

Nous avons à notre disposition 2 formations en direction des retraité.e.s et futur-es retraité.e.s : « découvrir le syndicalisme retraité » et « participer à la vie syndicale des retraité.e.s ».

#### **Feuille de route du collectif :**

- ⇒ Former la direction de l'UFR sur le premier semestre 2024, la première session sera proposée prioritairement aux nouveaux membres de la CE
- ⇒ Préparer le calendrier des formations 2025 durant le premier semestre 2024
- ⇒ Ouvrir nos formations aux autres UF et à la direction fédérale
- ⇒ Engager la réflexion sur l'organisation des retraité.e.s en territoire au plus près de leurs préoccupations ;
- ⇒ Travailler à partir des données du CoGiTiel et sortir des données genrées régulièrement (17 % des syndiqué-es identifié-es dans le CoGiTiel ont entre 55 et 59 ans, les 60 ans et plus représentent 19 % des syndiqué-es mais seulement 4820 reversent des cotisations retraité.e.s)
- ⇒ Rapprocher les informations entre le CoGiTiel et le CoGéTise

### ► **Collectif Communication :**

**Sylvie BRUNOL, Josiane DELBOS, Bruno LECHAFTOIS, Pascale LETOMBE, Hélène MICHAULT, Marie-Claude ROUAUX, Marceline SÉVÉRAC.**

#### **Les travaux consistent à :**

► Rédiger une lettre UFR après chaque réunion de la Commission Exécutive. Elle comporte le compte-rendu de la CE, des articles issus des débats thématiques qui ont eu lieu au sein de la CE, des informations revendicatives, les tracts UFR ou UCR, des articles culturels, des informations concernant des initiatives dans les territoires, un point sur la vie syndicale. Elle est adressée aux syndiqué-es retraité-es en format numérique. Une réflexion

est en cours pour qu'elle soit expédiée en format papier avec le magazine « Ensemble ».

► Assurer la rédaction trimestrielle d'articles pour le « Perspectives Santé Action Sociale ». L'UFR dispose de 2 à 3 pages pour aborder des thématiques spécifiques aux retraité-es. Le magazine s'adresse à tous-tes les syndiqué-es. Il peut y avoir des numéros spéciaux comme un « Perspectives retour de congrès de l'UFR » en cours de préparation.

► Élaborer des tracts UFR et communiqués de presse à la demande de la CE.

► Élaborer des supports d'information, plaquette, diaporama, affiches etc... sur l'activité retraitée, la syndicalisation et la continuité syndicale, en collaboration avec le collectif Vie Syndicale, pour la tenue de stands au CNF et/ou aux congrès de la Fédération et des autres Unions Fédérales.

► Préparer et trouver les intervenants pour les débats thématiques de la CE.

► Les travaux se font essentiellement à distance, par courriel, le SG de l'UFR est systématiquement mis en copie de nos échanges.



### ► **CE commune CE Fédérale et les CE des 4 Unions fédérales du 8 décembre 2023**

Il est décidé de ne pas attendre l'ordre du jour fédéral (non encore transmis à ce jour) pour préparer les sujets que nous souhaitons aborder. Une réunion préparatoire de la CE de l'UFR en visio est programmée le 4 décembre à 17h00. Philippe transmettra en amont les premières propositions à partir des échanges effectués lors des différentes CE. La question des jours de ces rencontres programmées des vendredis matins sera remise sur la table pour faire suite au courrier déjà adressé à la Direction fédérale.

### ► **La CE de l'UFR du 10 janvier 2024 se tiendra à Lyon sur le thème de la Vie Syndicale avec les camarades locaux.**

► **Le 11 janvier 2024, nous participerons au rassemblement en soutien à Geneviève LEGAY lors de son procès emblématique.**

## Une aide exceptionnelle « catastrophe naturelle » pour des retraité·e·s de la CNRACL



**A** la demande de la délégation CGT, les retraité·e·s de la CNRACL habitant dans des villes et villages reconnus par arrêté ministériel en état de catastrophe naturelle, pourront bénéficier d'une aide exceptionnelle.

Pour bénéficier d'une aide, il faut que la pension CNRACL soit la pension principale, sans condition de ressource.

D'autre part, il faut obligatoirement que la demande passe par un intervenant social de votre secteur dans les 12 mois suivant la date de l'arrêté de classement en catastrophe naturelle.

Il faut fournir :

- ⇒ une facture de travaux relative à l'habitation principale,
- ⇒ un justificatif de la part laissée à charge après l'intervention des assurances.

**La demande d'aide doit être effectuée au plus tard un an après le classement de la résidence principale en état de catastrophe naturelle.**

Cette aide est plafonnée à 1 500 €. Elle peut cependant être ajustée en plus au cas par cas et après approbation du Conseil. Une information individuelle de la Caisse sera faite à tou.te.s les retraité.e.s de la CNRACL, par divers moyens de communication :

- Courriel pour les retraité.e.s possédant une adresse mail
- Publipostage pour les retraité.e.s n'ayant pas d'adresse mail
- Information sur l'espace personnel
- Information pour les téléconseillers
- Article dans la revue CLIMATS de la CNRACL
- Communications auprès des établissements hospitaliers connus du FAS, des SDIS et des collectivités territoriales, CCAS
- Focus dans le guide de l'Action sociale 2024

Cette aide exceptionnelle du FAS (Fonds d'Action Sociale) de la CNRACL entre dans le dispositif des secours depuis 2010.

➤ **Lien vers le site de la CNRACL :** <https://www.cnrACL.retraites.fr/retraite/actualites/fonds-daction-sociale-de-la-cnrACL-une-aide-exceptionnelle-catastrophe-naturelle>.



## RENCONTRE DE LA CE DE L'UFR AVEC DES ORGANISATIONS CGT ET DES SYNDIQUÉ·E·S RETRAITÉ·E·S

**L**ors du dernier congrès de l'UFR CGT Santé Action Sociale en mai 2023, nous avons retenu que mettre l'accent sur l'organisation des retraité·e·s dans la CGT devait être une de nos priorités.

Dans nos débats, nous avons constaté que les formes d'organisations sont très diverses pour les retraité·e·s dans la CGT, mais que beaucoup de syndicats ne prennent pas suffisamment en compte le maintien de la syndicalisation au moment de la retraite.

La CE de l'UFR a décidé de continuer les rencontres avec les syndicats, les sections de retraité·e·s et les syndiqué·e·s retraité·e·s de notre champ fédéral dans vos départements et vos régions.

➔ **La CE de l'UFR sera à la Bourse du Travail de Lyon le mercredi 10 janvier 2024 de 14h00 à 18h00 afin d'échanger et débattre avec les camarades des syndicats, USD, coordination régionale, USR et UCR, la fédération.**



## Affaire Geneviève LEGAY : procès des violences policières le 11 janvier 2024, à Lyon



La CE de l'UFR sera présente à l'initiative à Lyon le 11 janvier pour soutenir notre camarade Geneviève LEGAY grièvement blessée lors de violences policières lors d'une manifestation de Gilets jaunes à Nice le 23 mars 2019. Nous manifesterons pour lutter contre les violences policières illégitimes, pour nos droits et libertés gravement menacés.

Jeudi 11 janvier aura lieu le procès du commissaire Rabah SOUCHI, qui avait ordonné la charge policière ayant gravement blessé Geneviève. Le procès se tient à Lyon suite à la demande de dépaysement des avocat·es de Geneviève afin pas qu'il se tienne à Nice où il y aurait eu des collusions antérieures dans plusieurs affaires de justice. Grâce à la campagne menée dans la presse et la mobilisation, le procureur de Nice qui avait déclaré que Geneviève n'avait pas subi des violences policières, avait été muté.

Ce sera un procès emblématique, les avocat·es le qualifie d'historique, car c'est la première fois depuis 70 ans qu'un donneur d'ordre devra rendre des comptes devant la justice.

Nous vous rappelons que Geneviève est une militante de la fédération de la Santé et de l'Action sociale.

L'UFR a publié de nombreux articles sur « l'affaire LEGAY ».

Vous trouverez les liens pour lire ou relire les articles dans la lettre de l'UFR, (en particulier le témoignage de Geneviève dans la lettre n°27) :

[Lettre UFR n°19 d'août 2020](#)

[Lettre UFR n°21 d'octobre 2020](#)

[Lettre UFR n°27 d'avril 2021](#)

[Article dans le Perspectives Santé n° 186 de mars 2021](#)

### Livre : Geneviève LEGAY, « Celle qui n'était pas sage » :

*Dans cet ouvrage, Geneviève LEGAY évoque, à travers un long entretien, son parcours de vie et tous ses combats. Porte-parole départementale d'Attac, syndicaliste, altermondialiste, féministe et écologiste, elle est partie prenante du mouvement des Gilets jaunes. Au fil des pages vous découvrirez l'étonnante énergie et la réelle sagesse dont elle fait preuve, fidèle à ses nombreux engagements.*

*Un témoignage émouvant et fort. Une parole vraie et pleine d'humanité.*

*Éditions Syllepsis, Collection : « Des paroles en actes », Décembre 2019, 156 pages.*



## Le chanteur HK chante "Fragile"

**K**addour HADADI, dit HK, est un rappeur, chanteur et romancier français.

Nous avons toutes et tous chanté sa chanson « On lâche rien ! » qui l'a rendu populaire avec son groupe les Saltimbanks dans toutes les manifestations depuis la campagne contre la retraite de Sarkozy en 2010.



Geneviève LEGAY avec HK



HK •  
25 mars 2019 •

Résumé de la pensée odieuse et cynique  
Du Président temporaire de notre République...

Quand on est fragile  
Et qu'on devient vieux  
On fait pas c'qu'on veut  
Non ! On reste docile !

Quand on est fragile  
Il faut rester sage  
Madame ! Au fond sa cage  
Dans son bidonville

Quand on est fragile  
On fuit le danger  
On ne s'approche pas des chiens enragés  
C'est pourtant facile !

Quand on est fragile  
On ferme sa gueule  
Et on reste seul.e  
À son domicile

Au fond de son lit  
Devant sa télé  
Et on applaudit  
Celui qui a parlé

Celui qui sait tout  
Même qu'il est beau gosse  
On fait le toutou  
Pour un petit nonosse

On ne manifeste pas  
Non ! on ne bronche pas  
Et puis on dit oui  
Et on dit merci !

Au grand Jupiter  
On fait pas la grève  
Et puis on se lève  
On reste pas par terre

Là, le corps gisant  
À pisser le sang  
C'est pas des manières  
Madame ! Quand on est grand-mère

Faut tourner la page  
De vos vieux combats  
Quand on a votre âge  
On ne se bat pas

On n'est pas puéril  
On se laisse faire  
On apprend à se taire  
Quand on est fragile...

HK était révolté par la déclaration de Macron au lendemain des violences policières qu'avait subies Geneviève LEGAY et il a composé cette magnifique chanson "fragile".

Macron avait déclaré dans une interview d'un quotidien niçois : « *Quand on est fragile, on ne se rend pas dans des lieux interdits* », « *Je souhaite d'abord qu'elle se rétablisse au plus vite et sorte rapidement de l'hôpital, et je souhaite la quiétude*

*à sa famille. Mais pour avoir la quiétude, il faut avoir un comportement responsable* », puis il avait rajouté :

« *Je lui souhaite un prompt rétablissement, et peut-être une forme de sagesse. Quand on est fragile, qu'on peut se faire bousculer, on ne se rend pas dans des lieux qui sont définis comme interdits et on ne se met pas dans des situations comme celle-ci* », tout en soulignant que « *Cette dame n'a pas été en contact avec les forces de l'ordre* » !!!...



Geneviève LEGAY au sol, grièvement blessée  
le 23 mars 2019.



**>>> Voir la vidéo  
avec HKSaltimbank :  
Cliquez ici**



# CONGRÈS DE LA SECTION DES RETRAITÉ.E.S CGT DU CHU DE TOULOUSE LE 16 NOVEMBRE 2023



**Nous étions 35 militant-es réunis en congrès de la Section retraité.e.s CGT du CHU Toulouse, le 16 novembre 2023.**

Le bilan d'activité a été unanimement apprécié par les camarades, même si la COVID a en partie plombé nos actions pendant cette période.

Après le rapport d'actualité, le débat s'est engagé, riche de la réflexion et du ressenti des nombreuses et nombreux participant.e.s. Cela a été aussi l'occasion de rappeler notre indéfectible combat pour la Paix, contre toutes formes de racismes

L'offre de soins se détériore, le Service public de santé est moribond nos hôpitaux sont menacés alors qu'ils ont démontré envers et contre tout leur efficacité pendant la période COVID aux dépens des personnels. Le débat a aussi porté sur la création de centres de Santé publics.

C'est avec plaisir que nous avons salué la participation à notre congrès du secrétaire de l'USR de la Haute-Garonne et d'une camarade du bureau, nous avons abordé la question de l'interpro dans nos activités.



et de terrorismes avec l'exigence du cesser le feu à Gaza et en Cisjordanie : c'est une question d'Humanité.

La énième loi sur l'immigration et ses terribles mesures ont provoqué colère et indignation.

Plusieurs interventions ont noté notre grande implication dans la lutte contre la réforme des retraites de Macron, mais une mobilisation moindre pour les revendications strictement retraitées : cette constatation demande réflexion et débats.

Un sujet peu évoqué lors des précédents congrès a été débattu « l'écologie ne rime jamais avec capitalisme » et c'est dans le cadre de cette discussion que les congressistes ont décidé de soutenir la lutte contre l'inutile autoroute A69 reliant Toulouse à Castres.

La venue du Secrétaire général et du responsable de la COM de l'USD CGT Santé Action Sociale de notre département a permis de débattre sur la nécessité de travailler la continuité syndicale et prendre date pour une future rencontre avant le congrès de l'USD fin janvier 2024 et des candidat-es retraité-es à la prochaine Commission exécutive.

Trois camarades de la section de retraité-e-s du CHS Marchant de Toulouse ont répondu présent-es à notre invitation et c'est de bonne augure pour d'autres rencontres, et pourquoi pas des actions communes.

Notre congrès s'est clôturé par le traditionnel repas fraternel pour fêter dignement les 50 ans de notre section de retraité-e-s.

*Régine POUX-ROUXEL,  
pour la section de retraité-es du CHU de Toulouse*